

Document budgétaire F

**RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET PROMOUVOIR  
L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE**

# RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

---

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	F1
BUDGET 2018 : AMÉLIORER LE SERVICE, RENFORCER LES COLLECTIVITÉS ET LES PARTENARIATS .....	F4
VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ.....	F5
VIE QUOTIDIENNE .....	F7
EMPLOI .....	F9
ÉDUCATION ET FORMATION.....	F10
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE.....	F11
SENTIMENT D'APPARTENANCE.....	F13
INDICATEURS .....	F14

## INTRODUCTION

Le budget de 2018 illustre l'engagement continu du gouvernement du Manitoba à travailler en partenariat avec les familles et les collectivités pour réparer les services sur lesquels elles se fient. Inspiré par les idées et les points de vue variés des Manitobains qu'il a entendus au cours de ses consultations, le gouvernement s'engage à publier une nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté qui sera innovatrice, inclusive et axée sur les gens pour répondre aux besoins des plus vulnérables.

Des réformes sont en cours afin de produire de meilleurs résultats dans les domaines de la protection de l'enfance, de la justice et du droit familial, de la violence familiale, de la garde des enfants, de l'éducation, de la formation professionnelle et de la création d'emplois. Le gouvernement provincial s'associe aux organismes communautaires pour offrir un vaste éventail de mesures de soutien et de services pour répondre aux besoins uniques des Manitobains et ouvrir des voies pour sortir de la pauvreté.

Notre gouvernement demeure engagé à faire du Manitoba la province la plus améliorée au Canada. Il y a des signes de progrès encourageants :

- Statistique Canada a indiqué qu'en 2017, le nombre de Manitobains employés a augmenté de 10 500 par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la hausse annuelle la plus importante depuis 2002. L'année 2017 a aussi été témoin du renversement d'une tendance accrue du taux de chômage depuis 2012. En 2017, le nombre de chômeurs a diminué de 4 500 personnes par rapport à 2016, soit la réduction annuelle la plus importante depuis plusieurs années.
- Le taux de croissance du nombre de cas dans la catégorie d'aide générale (adultes non handicapés sans enfants) du Programme d'aide à l'emploi et au revenu du Manitoba a diminué au cours de la dernière année, ce qui représente un renversement important des tendances de croissance lourdes des années antérieures. La baisse peut être attribuée en partie aux nombreuses mesures de soutien mises en place pour aider les gens à trouver du travail et elle représente une tendance positive en réduisant la dépendance à l'égard du Programme d'aide à l'emploi et au revenu et la pauvreté.

Bien que le Canada n'ait pas une mesure officielle de la pauvreté, on utilise souvent les seuils de faible revenu pour mesurer la pauvreté et l'inclusion sociale. Statistique Canada a recours à diverses méthodes pour établir les seuils de faible revenu. Les plus courantes sont la mesure du panier de consommation (MPC), les seuils de faible revenu après impôt (SFR) et les mesures de faible revenu après impôt (MFR). En 2015, année des données disponibles les plus récentes, Statistique Canada a indiqué que 12,0 % des Manitobains vivaient sous le seuil de faible revenu de la MPC, que 10,0 % des Manitobains vivaient sous le SFR après impôt et que 15,6 % d'entre eux vivaient sous le seuil des MFR après impôt. Entre 2008 et 2015, le pourcentage général des Manitobains qui vivaient dans la pauvreté s'est accru de 21 %, comparativement à une hausse de 8 % pour le Canada dans son ensemble, en fonction de la MPC. Les tableaux aux pages 4 et 5 offrent plus d'information sur les taux de faible revenu et démontrent que certains groupes sont touchés de manière disproportionnée par la pauvreté.

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à réaliser des progrès continus sur plusieurs fronts. Toutefois, le travail n'est pas terminé, loin de là. La pauvreté est prévalente et complexe et elle a de multiples facettes. Le gouvernement manitobain s'est engagé à utiliser des cibles et un ensemble renouvelé d'indicateurs pour soutenir une nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté et promouvoir la responsabilisation et la transparence dans ses efforts de réduction et de prévention de la pauvreté au Manitoba.

### Données de faible revenu au Manitoba de 2008 à 2015 (mesure du panier de consommation de Statistique Canada<sup>1</sup>)

		2008	2015	2008 à 2015 (% de variation)
<b>Tous les Manitobains</b>	Taux (%)	9,9	12	21,2 %
	Rang <sup>2</sup>	3	4	
	Nombre (milliers)	111	146	
<b>Enfants</b>	Taux (%)	12,5	16,4	31,2 %
	Rang	3	10	
	Nombre (milliers)	32	43	
<b>Familles monoparentales</b>	Taux (%)	24,2	41,3	70,7 %
	Rang	2	7	
	Nombre (milliers)	F	22	
<b>Personnes handicapées<sup>3</sup></b>	Taux (%)	10	16,7	67,0 %
	Rang	2	3	
	Nombre (milliers)	27	42	
<b>Autochtones hors réserve</b>	Taux (%)	14	21,6	54,3 %
	Rang	3	4	
	Nombre (milliers)	13	24	

« F » indique que les données ne sont pas assez fiables pour être publiées.

<sup>1</sup> Toutes les données proviennent de Statistique Canada (mesure du panier de consommation à faible revenu).

<sup>2</sup> Rang : 1 est le meilleur rang et 10 est le pire rang.

<sup>3</sup> Statistique Canada a modifié sa définition de « personne handicapée ». En 2008, les données étaient fondées sur les personnes ayant des limitations d'activités, tandis que les données de 2015 étaient fondées sur les personnes ayant des déficiences. C'est pourquoi les données de 2008 ne devraient pas être comparées directement avec celles de 2015.

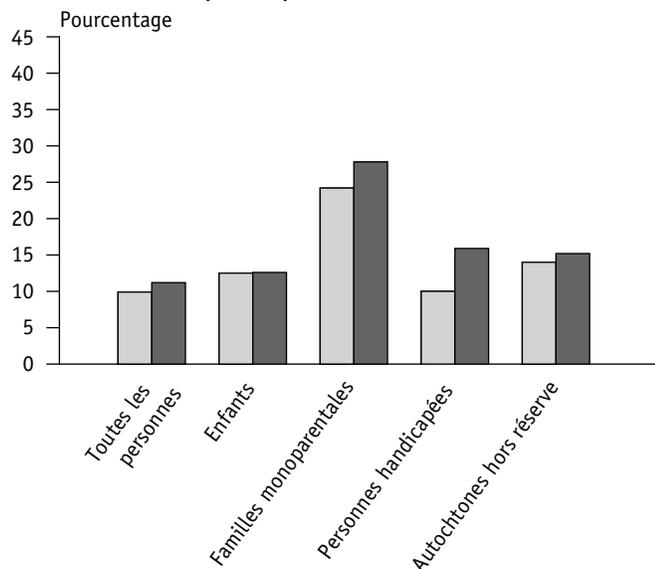
### Données de faible revenu au Canada de 2008 à 2015 (mesure du panier de consommation de Statistique Canada<sup>1</sup>)

		2008	2015	2008 à 2015 (% de variation)
<b>Tous les Canadiens</b>	Taux (%)	11,2	12,1	8,0 %
<b>Enfants</b>	Taux (%)	12,6	13,3	5,6 %
<b>Familles monoparentales</b>	Taux (%)	27,8	29,8	7,2 %
<b>Personnes handicapées<sup>2</sup></b>	Taux (%)	15,9	24,3	15,1 %
<b>Autochtones hors réserve</b>	Taux (%)	15,2	24,4	59,9 %

<sup>1</sup> Toutes les données proviennent de Statistique Canada (mesure du panier de consommation à faible revenu).

<sup>2</sup> Statistique Canada a modifié sa définition de « personne handicapée ». En 2008, les données étaient fondées sur les personnes ayant des limitations d'activités, tandis que les données de 2015 étaient fondées sur les personnes ayant des déficiences. C'est pourquoi les données de 2008 ne devraient pas être comparées directement avec celles de 2015.

#### Taux de faible revenu pour le Manitoba et le Canada (2008)

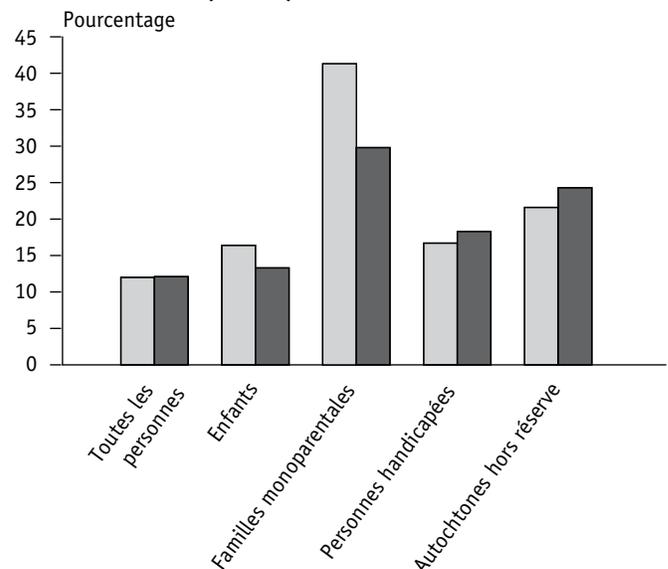


Manitoba Canada

Nota. Les taux de faible revenu utilisent la mesure du panier de consommation.

Source : Statistique Canada

#### Taux de faible revenu pour le Manitoba et le Canada (2015)



Manitoba Canada

Nota. Les taux de faible revenu utilisent la mesure du panier de consommation.

Source : Statistique Canada

## **BUDGET 2018 : AMÉLIORER LE SERVICE, RENFORCER LES COLLECTIVITÉS ET LES PARTENARIATS**

Faire progresser la lutte contre la pauvreté au Manitoba exige des partenariats solides, des solutions innovatrices et un accent sur les possibilités stratégiques d'harmonisation du travail et des investissements. Les points saillants qui suivent illustrent le mouvement continu du gouvernement manitobain vers la réconciliation, l'innovation sociale et économique, l'amélioration de la prestation des services et le renforcement des collectivités. Ce sont des éléments importants de la responsabilité partagée de la lutte contre la pauvreté et de la promotion de démarches positives à l'avenir.

### **Commission de vérité et de réconciliation — Mise en œuvre d'appels à l'action**

Sous la direction de la ministre des Relations avec les Autochtones et le Nord, le gouvernement provincial répond aux appels à l'action qui soutiennent les droits ancestraux et la participation à la prise de décisions liées aux droits des Autochtones, aux droits issus de traités et aux autres initiatives fondées sur le territoire.

Le ministère des Relations avec les Autochtones et le Nord continue de collaborer avec les collectivités et les organismes autochtones à l'élaboration d'un cadre de travail pour l'obligation de consulter afin de produire des consultations respectueuses et productives et il travaille de concert et en collaboration avec les Premières Nations, le Canada et le Comité sur les droits fonciers issus de traités pour transférer des terres publiques provinciales aux réserves.

Le Manitoba reconnaît l'importance des liens des peuples autochtones à la terre et offre un soutien à la cogestion des ressources naturelles. Les efforts en vue de respecter et de soutenir les intérêts fonciers des nations et des peuples indigènes comprennent la cogestion des ressources foncières et naturelles par le biais de conseils de gestion des ressources, ainsi que l'élaboration d'un nouveau protocole provincial d'exploitation des minéraux avec les collectivités des Premières Nations.

### **Voie de la réconciliation (Manitoba)**

Le gouvernement manitobain s'est engagé à faire progresser la réconciliation en favorisant des relations mutuellement respectueuses entre la Couronne et les peuples autochtones. La ministre des Relations avec les Autochtones et le Nord dirigera la participation du gouvernement à l'élaboration d'une stratégie de réconciliation.

La stratégie sera fondée sur un engagement significatif avec les nations et les peuples autochtones. Au cours de l'an prochain, le Manitoba entreprendra un processus d'engagement public en collaboration avec les collectivités autochtones et tous les Manitobains en vue de préparer un cadre de réconciliation et un plan d'action pour faire progresser les priorités autochtones.

### **Innovation sociale**

En 2018-2019, le gouvernement manitobain continuera à travailler avec les collectivités, les experts et les fournisseurs de services en utilisant une variété d'approches qui placent l'innovation au cœur de la prestation des programmes en vue d'améliorer la vie des Manitobains. Le gouvernement harmonise les services existants afin de fonder le financement des programmes sur les résultats pour créer un impact collectif sur les dépenses du secteur public en se concentrant sur l'approvisionnement à impact social, les entreprises à vocation sociale et les

modèles de rémunération au rendement, tels que les obligations à impact social. En s'associant à des organismes communautaires, à des entreprises et à des entrepreneurs sociaux, le gouvernement habilite les particuliers et les organismes engagés à aborder des questions sociales et économiques complexes pour créer une approche innovatrice axée sur la collectivité.

## **Stratégie Objectif Nord**

Objectif Nord est un mouvement dirigé par des habitants du Nord qui vise à créer des possibilités d'emploi et d'activité économique dans le nord du Manitoba. Le rapport et le plan d'action d'objectif Nord ont été publiés en octobre 2017. Un comité de direction organisera la prochaine étape d'engagement et de mise en œuvre. Six groupes d'action ont été créés pour élaborer des stratégies dans chacun des secteurs prioritaires d'Objectif Nord, soit les investissements dans l'infrastructure stratégique, les enjeux et les possibilités en matière de logement, l'écosystème de soutien des entreprises, l'engagement des Autochtones et les partenariats avec ceux-ci, le développement de l'industrie minière et des autres ressources et le développement de l'éducation, de la formation et de la main-d'œuvre. Des stratégies pour une action immédiate en 2018-2019 et pour le moyen et le long termes seront élaborées. Ces activités soulignent le développement collaboratif d'une vision à long terme en vue de tirer parti du potentiel économique du nord du Manitoba pour les générations à venir.

## **Modèles de mobilisation communautaire**

Le Manitoba accueille plusieurs modèles de mobilisation communautaire qui abordent la sécurité et le bien-être communautaires. Le gouvernement s'est engagé en faveur d'approches multisectorielles coopératives qui incluent les organismes communautaires, les organismes d'application de la loi, les écoles et les services gouvernementaux. Une approche de mobilisation communautaire permet de prévenir les crises familiales, de détourner les jeunes du système judiciaire et d'utiliser les ressources le plus efficacement possible. Cette approche innovatrice comprend le développement du Manitoba Community Mobilization and Safety Initiatives Network (MCMISI, réseau manitobain des initiatives de sécurité et de mobilisation communautaires). Le réseau vise à proposer une plateforme collaborative provinciale pour la promotion et l'harmonisation stratégique des projets interinstitutionnels de sécurité communautaire au Manitoba.

## **VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ**

### **Consulter les Manitobains**

La lutte contre la pauvreté est une responsabilité partagée par les gouvernements, les organismes communautaires, le secteur des entreprises et tous les Manitobains. Les incidences les plus importantes de la réduction et de la prévention de la pauvreté se manifesteront en travaillant collectivement à l'obtention de résultats améliorés. Le gouvernement manitobain joue un rôle important dans ce travail et il élabore une stratégie pluriannuelle de réduction de la pauvreté qui sera annoncée en 2018.

Une consultation sérieuse est essentielle pour l'élaboration d'une stratégie efficace qui tient compte des expériences et des besoins variés des Manitobains. La pierre angulaire des consultations consiste à discuter avec les Manitobains qui ont une expérience vécue de la pauvreté. Il est important d'entendre les personnes les mieux placées pour nous aider à comprendre leurs défis et leurs idées de solutions et à apprendre d'elles.

## Un cadre de consultation

- Vie quotidienne — Les éléments de base pour soutenir un niveau de vie modeste.
- Emploi — Un travail qui offre un revenu.
- Éducation et formation — Les compétences et les connaissances nécessaires pour l'épanouissement personnel et professionnel.
- Santé et bien-être — La santé personnelle et un sentiment de bien-être.
- Sentiment d'appartenance — Le sentiment de faire partie de la collectivité.

Les consultations sur la réduction de la pauvreté ont compris des conversations communautaires dans les régions nordiques, rurales et urbaines de la province. Facilitées par des organismes locaux, les consultations ont engagé la participation de 130 personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté.

Pour obtenir une perspective géographique et systémique élargie, il est important de consulter des personnes et des organismes qui offrent des services et des mesures de soutien aux Manitobains vulnérables. Le gouvernement a organisé des séances ciblées avec des intervenants clés pour tirer parti de leur connaissance des pratiques prometteuses qui peuvent contribuer à une stratégie renouvelée. Plus de 120 représentants des fournisseurs de services et d'autres organismes ont participé aux ateliers communautaires.

Les consultations se sont concentrées sur le profil démographique des personnes les plus exposées au risque de pauvreté, telles que les personnes handicapées, les peuples autochtones, les collectivités ethnoculturelles et les jeunes vulnérables. Des expériences variées en matière de réduction et de prévention de la pauvreté dans des milieux régionaux ou locaux ont été présentées lors des rencontres en personne à Winnipeg, Selkirk, Brandon, Thompson, Flin Flon, The Pas et Dauphin.

## Membres du Comité de réduction de la pauvreté

- M. Scott Fielding, Familles (coprésident)
- M. Ian Wishart, Éducation et Formation (coprésident)
- M<sup>me</sup> Eileen Clarke, Relations avec les Autochtones et le Nord
- M. Blaine Pedersen, Croissance, Entreprise et Commerce
- M<sup>me</sup> Rochelle Squires, Développement durable (Affaires francophones / Condition féminine)
- M. Stanley McKay, ministre de l'Église-Unie du Canada
- M<sup>me</sup> Zully Trujillo
- M<sup>me</sup> Jennie Wastesicoot

Un sondage en ligne et la possibilité de soumettre des observations écrites veilleront à ce que tous les Manitobains aient la possibilité d'échanger leurs points de vue sur la prévention et la réduction de la pauvreté.

Un Comité de réduction de la pauvreté, composé de ministres et de membres de la collectivité, a été mandaté en vertu de la *Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté* pour superviser la stratégie. Un sous-comité multiministériel et communautaire et l'équipe stratégique de réduction de la pauvreté du ministère des Familles soutiennent les consultations et l'élaboration de la stratégie.

## Stratégie fédérale de réduction de la pauvreté

Des efforts et des élans accrus pour lutter contre la pauvreté existent dans l'ensemble du Canada. Le gouvernement canadien a engagé les collectivités dans l'élaboration d'une stratégie fédérale de réduction de la pauvreté depuis octobre 2016 en vue d'améliorer l'offre

de ressources et de services fédéraux aux personnes qui vivent dans la pauvreté. La stratégie établira des cibles de réduction de la pauvreté, mesurera les résultats et préparera des rapports publics sur les progrès réalisés. Le Manitoba accueille cet engagement et il prévoit la publication de la stratégie fédérale de réduction de la pauvreté au cours du printemps de 2018.

Le gouvernement manitobain participe activement au Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la pauvreté, une tribune de discussion et d'échange d'information où s'échangent des pratiques exemplaires et des leçons retenues.

## VIE QUOTIDIENNE

### 2 020 \$ d'ici 2020

Le budget provincial de 2018 annonce une hausse en deux étapes du montant personnel de base, un crédit d'impôt offert à tous les Manitobains chaque année, soit un montant de 1 010 \$ pour chacune des années d'imposition 2019 et 2020. L'initiative « 2 020 \$ d'ici 2020 » dépasse de beaucoup les hausses prévues du montant personnel de base qui seraient obtenues par l'indexation seule. En ajoutant 2 020 \$ au crédit d'impôt, plus de 31 000 Manitobains seront retirés du rôle d'imposition, ce qui aidera ceux qui gagnent un revenu faible ou modéré, et 156 millions de dollars demeureront dans les poches des Manitobains par le biais du système d'imposition.

### Réforme de l'aide à l'emploi et au revenu

Le Programme d'aide à l'emploi et au revenu offre une aide financière aux Manitobains qui n'ont aucun autre moyen de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. L'aide financière comprend l'allocation manitobaine pour le loyer pour subventionner les coûts de logement. Pour les personnes aptes à travailler, le Programme peut les aider à retourner au travail en offrant des mesures de soutien à l'emploi.

En 2018-2019, des efforts d'amélioration des mesures de soutien se poursuivront pour aider les participants au Programme à retourner au travail ou à accroître leur disposition à travailler. Cet objectif sera atteint en procédant à des évaluations et des aiguillages rapides vers des programmes et des services conçus pour aider à éliminer les barrières au travail et pour préparer les gens à obtenir des résultats d'emploi fructueux.

Le maintien de l'utilisation de la technique d'entrevue motivationnelle pour engager les participants au Programme est la clé de l'amélioration des résultats. À titre de style de communication fondé sur des données probantes, l'entrevue motivationnelle fournit aux travailleurs en service social individualisé du Programme les compétences pour habiliter les participants à apporter des changements positifs à leur vie. L'entrevue motivationnelle fournit aussi aux travailleurs en service social individualisé les outils qui permettent de reconnaître la disposition à

### Accéder aux prestations

Un outil important pour la réduction de la pauvreté consiste à assurer que les personnes à faible revenu ont accès à toutes les prestations et tous les services auxquels ils peuvent être admissibles. En s'appuyant sur les nombreux efforts intersectoriels dans le domaine, en 2018-2019, le Programme établira une équipe de soutien de l'autonomie qui se concentrera sur les façons d'aider les participants au Programme à demander d'autres prestations fédérales et provinciales auxquelles ils peuvent être admissibles.

travailler de leurs clients et de les soutenir en discutant avec eux du changement, y compris en planifiant de manière concertée l'atteinte d'objectifs. L'accent est mis sur l'importance des propres solutions des participants, ce qui accroît la confiance en soi pour prendre des mesures vers l'autonomie.

## Réduire les lourdeurs administratives de l'aide à l'emploi et au revenu

Le gouvernement manitobain s'est engagé à réduire les lourdeurs administratives. Dans le cadre de ses efforts pour offrir des évaluations et des aiguillages plus rapides pour les demandeurs du Programme d'aide à l'emploi et au revenu et les participants au Programme, ce dernier modernisera son processus de demande en 2018-2019. Cela réduira la quantité de renseignements que les demandeurs doivent fournir sur leur formulaire de demande initial, tout en veillant au respect des exigences prévues par la loi pour la détermination exacte de l'admissibilité aux prestations. Les modifications comprennent un formulaire de demande simplifié et une option de demande en ligne pour offrir aux demandeurs une autre possibilité accessible d'obtenir de l'information et de soumettre une demande. La rationalisation du processus de demande vise à permettre au personnel du Programme de se concentrer sur l'évaluation et la planification avec les participants et d'aider ces derniers à avancer vers l'autonomie financière.

### Stratégie provinciale en matière de logement

Des consultations provinciales étendues pour informer l'élaboration d'une nouvelle stratégie provinciale en matière de logement ont été menées en 2016-2017. Plus de 1 500 Manitobains ont répondu à un questionnaire. Un rapport sur les consultations de Logement Manitoba (« Ce que nous avons entendu ») a été publié en février 2018 et une stratégie provinciale en matière de logement « propre au Manitoba » est en cours d'élaboration.

### Promouvoir le logement à coût abordable

Les programmes et les services qui répondent aux besoins en matière de logement des Manitobains sont un élément de la réduction de la pauvreté. En partenariat avec des organismes privés, des coopératives et des organismes sans but lucratif actifs dans le secteur du logement, Logement Manitoba soutient la construction de parcs de logements locatifs à coût abordable. En effet, 149 logements locatifs sont en cours de construction à Brandon, Thompson, Winnipeg et ailleurs, ce qui représente une mise de fonds de plus de 25 millions de dollars.

En 2018-2019, Logement Manitoba maintient les dépenses en capital existantes pour l'entretien et l'amélioration de son parc de logements sociaux à coût

abordable et pour de nouvelles constructions. Logement Manitoba continue de soutenir les initiatives innovatrices, telles qu'un projet de démonstration de deux ans à Brandon, et d'explorer la distribution communautaire des suppléments au loyer aux Manitobains vulnérables, y compris les personnes qui ont accès aux mesures de soutien de Logement d'abord, par le biais de la région du Sud-Ouest de la Manitoba Metis Federation. Le gouvernement manitobain est encouragé par l'engagement continu du gouvernement fédéral en faveur du logement et par sa planification de nouvelles initiatives à partir de 2018-2019.

## EMPLOI

### Refugee Employment Development Initiative

Lancée en mars 2017, la Refugee Employment Development Initiative (REDI, initiative de développement de l'emploi des réfugiés) est un partenariat du gouvernement manitobain, de fournisseurs de services communautaires et d'employeurs qui intègrent dans les lieux de travail de la province des réfugiés à la recherche d'un emploi qui font face à de multiples barrières. Dans un milieu d'apprentissage sécuritaire et positif, les réfugiés bénéficient de l'acquisition de compétences adaptées à un emploi et d'une formation technique et linguistique en anglais. Des mesures de soutien à la conservation du personnel et à l'avancement professionnel aident à favoriser la réussite et l'obtention d'un emploi durable.

La deuxième phase du projet REDI commencera en avril 2018. Un continuum centralisé des services qui cible les clients ayant de faibles niveaux de compétences linguistiques visera à améliorer la pertinence des placements professionnels et à accroître la participation au marché du travail. Les réfugiés francophones seront inclus dans la deuxième phase du projet REDI.

### Ententes de transfert relatives au marché du travail

Plus de 700 intervenants de toutes les régions du Canada, y compris 160 Manitobains, ont été consultés en 2016 au sujet de la prochaine génération des ententes de transfert relatives au marché du travail. Aux termes des nouvelles ententes, le Manitoba bénéficie d'une souplesse accrue en matière d'admissibilité des programmes et des clients, qui permet au gouvernement provincial de soutenir les personnes les plus éloignées du marché du travail en leur offrant de la formation et une expérience de travail. Nous observerons de nouveaux investissements renforcés par les possibilités et une harmonisation de la formation avec les besoins du marché du travail, ce qui rehaussera l'efficacité des programmes d'emploi et de formation axée sur des compétences.

### Jobs on Market

Jobs on Market est un centre d'emploi de Winnipeg qui dessert les adultes non handicapés sans enfants qui demandent ou reçoivent une aide à l'emploi et au revenu et qui sont évalués comme étant les plus proches du marché du travail. Doté en personnel par le Programme d'aide à l'emploi et au revenu et situé dans un bureau adjacent à celui du Programme, le centre d'emploi engage et évalue rapidement ses clients. Le personnel définit les besoins en services, procède à des aiguillages et surveille les progrès des participants. Il se concentre sur les interventions précoces qui ont le potentiel le plus important de réduire la durée et

### Pleins feux sur une entreprise à vocation sociale : Café 6 de New Directions

Le Café 6 de l'organisme New Directions est une entreprise à vocation sociale qui travaille à l'amélioration de l'employabilité des jeunes et à réduire la récurrence de ceux qui viennent de sortir du système judiciaire. Les clients ont la possibilité de participer à un placement professionnel qui est adapté à leurs intérêts individuels. Le Café 6 offre des possibilités de formation professionnelle formelle aux jeunes qui font face à des barrières à l'emploi. Étant donné l'accroissement continu de sa réputation et de sa réussite, Café 6 prévoit une expansion continue et un rendement accru sur l'investissement initial.

la probabilité d'une réinscription répétée à l'aide sociale. Les services offerts sur place comprennent des pistes d'emploi et la préparation des curriculums vitae.

Jobs on Market a aidé 2 000 personnes depuis son ouverture en février 2017. Plus de 550 d'entre elles ne reçoivent plus des prestations d'aide sociale en raison d'un emploi ou d'autres facteurs. Des plans sont en cours pour l'expansion du modèle pilote de Jobs on Market dans d'autres collectivités manitobaines.

### **Entreprises à vocation sociale**

Le gouvernement manitobain continue d'engager la collectivité à soutenir les entreprises à vocation sociale par le biais de l'approvisionnement à impact social, qui utilise les activités d'approvisionnement du gouvernement en visant des objectifs de politique sociale. Le Manitoba investira dans des partenariats avec des entreprises à vocation sociale qui créent de la valeur pour que leurs employés acquièrent des compétences, gagnent un revenu et, dans certains cas, proposent aux ménages à faible revenu un moyen durable de sortir de la pauvreté. Par exemple, Logement Manitoba paie une prime aux entreprises à vocation sociale qui offrent des possibilités de formation et d'emploi aux personnes qui font face à des barrières multiples pour accéder au marché du travail ou y rester.

## **ÉDUCATION ET FORMATION**

### **Apprentissage et garde des jeunes enfants**

Les familles manitobaines reconnaissent l'importance de la disponibilité des services autorisés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour permettre aux parents de travailler ou d'améliorer leur éducation, tout en veillant à ce que leurs enfants aient une possibilité réelle de réussir dans la vie. À la suite de l'adoption d'un cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants en juin 2017, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont annoncé qu'ils investiront près de 47 millions de dollars sur une période de trois ans pour créer jusqu'à 1 400 nouveaux espaces dans les établissements d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Manitoba. Cet investissement améliorera les services autorisés dans les collectivités mal desservies et pour les populations vulnérables en ayant recours à des approches innovatrices et en ciblant les familles et les enfants qui ont le plus grand besoin de services de soins à l'enfance.

L'entente manitobaine se concentre sur l'accroissement de la qualité, de l'accessibilité, de l'abordabilité, de la souplesse et de l'inclusivité des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants afin de favoriser le développement social, cognitif et affectif des enfants. Ces initiatives complèteront et renforceront la nouvelle stratégie manitobaine à long terme pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants qui doit être annoncée cette année.

### **Stratégie de littératie et de numératie**

Le rôle de l'éducation dans la réduction de la pauvreté est clair. Toutefois, les capacités de lecture, d'écriture et de calcul requises pour réussir dans l'économie du savoir sont complexes et évolutives. Nous observons un besoin d'améliorer globalement les niveaux de littératie et de numératie au Manitoba. Le gouvernement manitobain et ses partenaires sont en cours d'élaboration conjointe d'une stratégie provinciale de littératie et de numératie appelée « Apprendre pour la vie : Préparer l'avenir avec la littératie et la numératie ».

Le processus a débuté en janvier 2017 par un sommet sur la littératie et la numératie, une invitation ouverte aux intervenants intéressés à améliorer l'apprentissage « du berceau à la carrière ». Les participants comprenaient des organismes et des personnes qui représentaient les secteurs de l'apprentissage pour la petite enfance, de l'enseignement primaire et secondaire, de l'éducation des adultes et de l'enseignement postsecondaire, ainsi que les organismes communautaires, le gouvernement, les entreprises, la collectivité, les parents, les aidants et les familles. Leurs points de vue et leurs idées sont à la base de l'élaboration d'une stratégie globale et durable pour améliorer les résultats dans les divers groupes d'âge, groupes démographiques et régions.

### **Programmes de nutrition dans les écoles**

Le gouvernement manitobain soutient le Child Nutrition Council of Manitoba, un organisme de bienfaisance qui vise à aider les enfants d'âge scolaire à apprendre, à s'épanouir et à réussir en offrant aux écoles ayant des besoins importants des subventions pour des programmes de repas (déjeuner, collation et dîner). L'organisme offre aussi un soutien et de la formation sur des sujets tels que la planification des menus, l'établissement des budgets et les options d'alimentation saine.

### **Réforme du Programme manitobain d'aide aux étudiants**

Le Programme manitobain d'aide aux étudiants continue d'assurer l'offre d'une éducation postsecondaire accessible et durable aux étudiants à faible revenu par le biais d'un soutien accru aux étudiants dans le besoin, y compris l'obtention plus rapide d'une aide financière.

Les étudiants bénéficient d'un certain nombre de modifications apportées au Fonds des bourses du Manitoba et à l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba. L'aide aux étudiants à faible revenu qui démontrent un besoin financier est désormais une priorité. Le gouvernement réduit aussi les lourdeurs administratives, rationalise le processus de demande et explore les applications libre-service pour améliorer l'accès à l'aide financière pour les étudiants et réduire les exigences administratives.

## **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances**

Le Manitoba a entrepris l'élaboration d'une stratégie provinciale de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour examiner les moyens d'améliorer l'accès et la coordination des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Le gouvernement a retenu les services de la société VIRGO Planning and Evaluation Consultants Inc., dirigée par le Dr Brian Rush, pour soutenir la préparation d'un plan stratégique. Le Dr Rush et son équipe s'appuieront sur les divers rapports et analyses, ainsi que sur d'autres documents antérieurement produits dans la province. La première phase de l'élaboration de la stratégie, terminée à la fin de 2017, comprenait des consultations élargies avec des intervenants en matière de santé, des organismes, des personnes ayant une expérience vécue et la population dans toutes les régions sanitaires du Manitoba. Le rapport final et ses recommandations seront présentés au ministre de la Santé au cours du printemps 2018.

### **Projet pilote de traitement des dépendances**

Le gouvernement manitobain offre un soutien à la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, qui continue de recevoir des demandes de services résidentiels de traitement des dépendances. Un projet pilote a été lancé avec le Tamarack Recovery Centre pour financer trois lits de traitement dans ses installations, en particulier pour les femmes de Winnipeg qui ont des dépendances. Le projet pilote permettra d'explorer les possibilités futures d'aider le système de lutte contre les dépendances à fonctionner de manière plus réceptive et intégrée. Le Tamarack Recovery Centre est un centre de traitement des dépendances agréé de 12 lits qui est situé à Winnipeg et qui offre des options de traitement à long terme aux hommes et aux femmes.

### **Promouvoir les aliments sains et abordables**

Le programme Aliments abordables dans les collectivités éloignées du Manitoba offre une subvention aux détaillants qui réduit le prix du lait, des préparations pour nourrissons, ainsi que des légumes et des fruits frais, dans les collectivités éloignées du Nord (accès par avion ou chemin de fer seulement) qui ne reçoivent pas la subvention fédérale du programme Nutrition Nord Canada. Les magasins participants doivent faire suivre le montant complet de la subvention à leurs clients.

### **Équipes personnelles de santé**

Les équipes personnelles de santé (également connues sous le nom de « réseaux de soins de santé primaires ») sont des réseaux virtuels de fournisseurs de soins qui collaborent pour offrir des soins de santé primaires intégrés aux patients, tels que la gestion des maladies chroniques, des services de santé mentale, de l'information et un soutien à la réadaptation. Les équipes représentent des partenariats innovateurs entre les offices de la santé, les cliniques payées à l'acte et les organismes communautaires.

Au total, 15 équipes personnelles de santé sont en cours d'établissement au Manitoba. Onze d'entre elles sont opérationnelles et offrent des services aux patients. Bien que la composition de chacune soit différente, pour refléter les besoins de la collectivité, toutes adoptent des principes communs d'accès, de soins intégrés axés sur les patients, d'engagement communautaire, de soins interprofessionnels, des besoins de la population, des soins coordonnés, de la technologie de l'information et de la mesure de la qualité.

### **Accès à un guichet unique pour les subventions**

Le ministère des Relations avec les municipalités a piloté et continue de développer une approche d'accès à un guichet unique pour les subventions. En septembre 2017, il a créé un portail unique pour l'accueil des demandes, leur évaluation et l'octroi d'un soutien. Cette approche facilite la soumission des demandes au programme Place aux communautés, au Programme d'aide à la planification communautaire, au programme Fiers chez nous, à l'initiative Quartiers vivants (Initiatives communautaires et Fonds de revitalisation des quartiers) et au Programme de partenariat pour la croissance. La priorité a été accordée aux nouvelles demandes qui visent des secteurs stratégiques, tels que l'accessibilité et la réduction des barrières pour

les Manitobains de tous les groupes d'âge, antécédents culturels, identités sexuelles, habiletés physiques ou mentales et revenus, les espaces verts et le transport actif, et le soutien aux nouveaux arrivants, en s'appuyant sur l'engagement dans la collectivité ou en l'encourageant.

## Soutenir les fondations communautaires

Le réseau dynamique des fondations communautaires au Manitoba est très bien placé pour soutenir des causes et des fournisseurs de services dans ses zones de desserte et pour aider les collectivités locales à prospérer. Étant donné ses 54 fondations communautaires, notre province accueille environ le quart de ces organismes au Canada.

Le gouvernement manitobain s'associe avec la Winnipeg Foundation pour rehausser la capacité des fondations communautaires manitobaines d'attirer un soutien public et privé pour des projets locaux. La participation du gouvernement provincial à Endow Manitoba 24-hour Giving Challenge (défi du don de 24 heures d'Endow Manitoba) s'est traduite par une hausse de 46 % du nombre de dons privés reçus et de 67 % de leur valeur. En plus de sa participation continue à « l'étirement » des dons reçus au cours du défi de 24 heures, le gouvernement manitobain soutient aussi les fondations communautaires en fournissant des fonds de contrepartie pour soutenir un nouveau Programme incitatif de fiducie pour le patrimoine manitobain.

## SENTIMENT D'APPARTENANCE

### Transformer le système de protection de l'enfance

Le gouvernement du Manitoba s'associe aux Manitobains pour réformer fondamentalement le système des services à l'enfant et à la famille afin de produire de meilleurs résultats pour les enfants et les jeunes. Les réformes proposées sont fondées sur quatre piliers : prévention communautaire, liens tout au long de la vie par le biais de la réunification et de la permanence, financement pour des résultats et réforme législative. Le Manitoba met en œuvre des initiatives de permanence fondées sur des données probantes, telles que les responsabilités traditionnelles et les conférences avec des groupes de familles. L'offre d'un financement global aux offices de services à l'enfant et à la famille crée de la souplesse pour améliorer la prévention et permet la transition vers un financement pour des résultats. Des modifications législatives seront mises de l'avant en 2018-2019 pour veiller à ce que la loi soutienne et permette les changements systémiques nécessaires pour obtenir de meilleurs résultats pour les enfants et les jeunes. En élaborant les réformes, le gouvernement manitobain continue de collaborer avec les collectivités, les quartiers, les familles et les chefs de file autochtones qui connaissent le mieux les soins, la santé et la sécurité de leurs enfants et de leurs jeunes.

### Projet pilote du Child Protection Centre

Dans le cadre de la transformation des services à l'enfant et à la famille, le gouvernement provincial soutient un projet pilote de services interdisciplinaires au Child Protection Centre (centre de protection de l'enfance) au Centre des sciences de la santé à Winnipeg. Cette approche innovatrice assure que les enfants et les jeunes pris en charge bénéficient rapidement de ressources appropriées pour soutenir leur développement et leurs progrès pendant qu'ils sont pris en charge. Le modèle de services interdisciplinaires offre des évaluations médicales et psychologiques, ainsi que de la capacité parentale, et des consultations relatives aux cas avec les offices de services à l'enfant et à la famille. Le rehaussement de la capacité d'évaluation du Child Protection Centre permet aux offices de services à l'enfant et à la famille d'élaborer des plans de gestion de cas fondés sur des données probantes qui amélioreront la sécurité des enfants et la qualité de leurs soins et soutiendront la réunification des parents et des enfants.

## Obligations à impact social

Le gouvernement manitobain met en œuvre une stratégie propre au Manitoba en matière d'obligations à impact social. Dans le cadre de cette stratégie, en 2018-2019, le gouvernement met en place sa première obligation à impact social, un outil marquant de finance sociale innovateur qui encourage ses partenaires du secteur privé et du secteur des organismes sans but lucratif à collaborer avec lui pour offrir des programmes de prévention communautaires fondés sur des données probantes, où le gouvernement offre un rendement financier fondé sur l'amélioration des résultats.

La première obligation à impact social du Manitoba sera utilisée dans le domaine de la protection de l'enfance et visera à améliorer les résultats pour les enfants et les familles à risque et à prévenir qu'ils entrent en contact avec le système de protection de l'enfance. Le gouvernement a engagé des intervenants communautaires dans un dialogue étendu au sujet des obligations à impact social et la population continuera d'avoir la possibilité de soumettre des idées et des concepts sur les genres d'obligations qui devraient être examinés à la suite du modèle initial. Le gouvernement provincial continuera de collaborer avec ses consultants au MaRS Centre pour les investissements d'impact, ainsi qu'avec la collectivité élargie, pour aller de l'avant en partenariat pour améliorer les résultats des Manitobains vulnérables.

## Accès à large bande dans le Nord

Le gouvernement provincial s'associe à Clear Sky Connections, un fournisseur d'accès Internet possédé et exploité par les Premières Nations du Manitoba, et au gouvernement fédéral pour soutenir un projet de 63 millions de dollars qui vise à offrir un accès Internet haute vitesse aux collectivités rurales et éloignées. Le service est la clé pour libérer le potentiel du Nord en offrant aux collectivités manitobaines les outils pour maximiser les possibilités et susciter la croissance économique.

La contribution du Manitoba, qui se chiffre à un maximum de 20 millions de dollars, comprend le soutien non financier de Manitoba Hydro, qui permettra à Clear Sky Connections d'utiliser le réseau existant de câbles à fibres optiques et des éléments d'infrastructure connexes. Une fois complété, le projet d'accès à large bande comprendra des connexions fibrées Ethernet de 10 gigabits qui offriront à 72 collectivités et à 88 institutions un accès à des services Internet haute vitesse au même niveau que dans les zones urbaines du sud de la province. Trente-sept de ces collectivités sont des Premières Nations, dont 18 sont situées dans des régions éloignées du nord du Manitoba.

## INDICATEURS

La *Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté* exige que le gouvernement du Manitoba établisse des indicateurs pour mesurer les progrès de la réduction de la pauvreté et de l'accroissement de l'inclusion sociale. Utilisés depuis 2012 et définis dans le *Règlement 33/2012*, 21 indicateurs sont indiqués ci-dessous. La stratégie de réduction de la pauvreté à venir comprendra un ensemble renouvelé d'indicateurs.

- 1 Nombre total de logements sociaux et à prix abordable financés par la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba.
- 2 Nouveaux ménages bénéficiant de programmes et de services de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba (à l'exception des personnes qui obtiennent un logement social).
- 3 Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement.
- 4 Sentiment d'appartenance à la communauté locale.
- 5 Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires.
- 6 Participation aux programmes d'apprentissage pour adultes.
- 7 Taux d'emploi.
- 8 Rémunération hebdomadaire moyenne.
- 9 Taux de salaire minimum.
- 10 Taux de faible revenu.
- 11 Inégalité de revenu.
- 12 Participation aux études postsecondaires.
- 13 Résultats obtenus à la suite de l'évaluation du développement de la petite enfance.
- 14 Places en garderie.
- 15 Nombre d'enfants confiés à l'État.
- 16 Taux de grossesse chez les adolescentes.
- 17 Réduction éventuelle de l'espérance de vie (exprimée en années) en fonction du quintile de revenu.
- 18 Prévalence des maladies chroniques en fonction du quintile de revenu.
- 19 Nombre moyen de personnes recevant des soins à domicile coordonnés.
- 20 Continuité au chapitre des soins prodigués par un médecin.
- 21 Nombre de personnes utilisant les centres d'accès.